

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17005**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et Construction Spécialité Chargé d'Affaires en Bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3, IAE LYON	Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel a pour mission de mettre en œuvre la conduite de chantiers dans l'aménagement ou le réaménagement de locaux particuliers et collectifs, sous la triple contrainte financière, légale et technique.

Ses activités sont très opérationnelles et comportementales (vis-à-vis du client et des hommes qu'il mène), mais supposent cependant une certaine réflexion préalable et prise de recul sur sa pratique.

L'assistant chargé d'affaires doit être l'homme orchestre du chantier, en étant capable d'écouter le client, pour bien cerner son besoin, d'assurer la préparation, la réalisation et la gestion (technique, financière, commerciale, juridique et sociale) de chantiers ou d'affaires du bâtiment, conformément aux règles de l'art et en conformité avec les objectifs économiques de l'entreprise.

Il opère sous l'autorité d'un chargé d'affaires expérimenté – souvent le responsable d'entreprise lui-même dans les PME – et sera appelé à le devenir avec quelque expérience.

Si le cœur du métier est de conduire une affaire, ses activités varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise. Elles peuvent se regrouper en quatre grandes fonctions :

Le commercial (répondre aux appels d'offre, négocier le contrat, négocier les prix et délais avec les fournisseurs et sous-traitants, gérer la relation client, gérer les relations avec les services internes d'études ou de gestion, assurer la réception du chantier, gérer le suivi et les réclamations).

L'encadrement (Gérer les plannings de travail, animer les membres de l'équipe, veiller au respect des règles de sécurité, coordonner l'intervention des fournisseurs et sous-traitants).

Les études (analyser les conditions techniques d'un projet, identifier la méthode, réaliser le chiffrage, préparer techniquement le chantier).

Les travaux (planifier les travaux, s'assurer de la conformité et de la qualité, veiller au respect des délais et des coûts, gérer les problèmes et imprévus, contrôler l'exécution).

Ce métier fait appel à de nombreuses compétences, et le diplôme permettra de valider que le titulaire sera capable de :

Identifier et prendre en compte les éléments de l'affaire qui lui est confiée :

- o Identifier les problèmes à résoudre,
- o Situer le champ et les enjeux,
- o Préciser les objectifs et les contraintes.

Intégrer une équipe :

- o Mettre à la disposition des acteurs les informations nécessaires : règles du jeu, objectifs...

Préparer et organiser le déroulement de l'affaire :

- o Définir les étapes et le planning de l'affaire,
- o Estimer les moyens nécessaires et leurs coûts,
- o Proposer les solutions techniques nécessaires.

Conduire l'affaire:

- o Mettre en application les solutions retenues,
- o Evaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs.

Adapter et mettre en œuvre les méthodes et outils de conduite de l'affaire

- o Elaborer une méthode de résolution de problème,
- o Concevoir des tableaux de bord, planning, outils d'analyse et d'évaluation de coûts,
- o Adopter une démarche d'analyse cohérente (global au particulier),
- o Proposer des solutions et en défendre l'intérêt.

Communiquer en interne et en externe sur l'état d'avancement du projet.

- o Proposer une revue de l'affaire,
- o Elaborer une documentation pertinente et réutilisable,
- o Prendre en compte les aspects du contexte (sécurité, qualité, financiers, juridiques, organisationnels, humains...).

Animer l'équipe

- o Motiver, coordonner les hommes

Ce métier est un métier de contact. Cela suppose des capacités comportementales de savoir être relationnel, d'adaptabilité, d'enthousiasme, de ténacité et de sens des responsabilités avec les différents acteurs sur un chantier, mais également, des qualités intellectuelles de rigueur, d'analyse, d'organisation et la faculté d'être force de proposition.

C'est un métier complet et polyvalent.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cette formation relève du bâtiment et de la construction d'immeubles d'habitation ou de bureaux, de maisons et de bâtiments publics, pour des entreprises d'envergure nationale, de grands indépendants régionaux ou des structures plus modestes.

Types d'emplois accessibles :

- Chargé d'affaires,
- Chef de chantiers,
- Conducteur de travaux,
- Coordinateur de corps d'état

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Management = Comprendre l'entreprise sous ses aspects économiques, juridiques et organisationnels pour saisir les enjeux de l'affaire à réaliser et mener les collaborateurs et partenaires : organisation d'entreprise, droit des affaires, gestion des ressources humaines, management d'équipe, gestion du temps, droit des contrats

Marketing et communication = Savoir s'adapter au client, convaincre et diffuser les informations en interne, s'initier aux aspects interculturels : marketing des services en B2B, communication interpersonnelle, négociation commerciale, gestion d'appel d'offre, anglais des affaires

Chiffrage = Gérer le suivi financier de l'affaire depuis le chiffrage jusqu'au contrôle final : comptabilité des coûts, contrôle de gestion, système d'information

Conduite d'affaires = Avant l'affaire, savoir recueillir le besoin, identifier les solutions envisageables, les risques et les contraintes, et modéliser l'existant. Puis organiser, découper, planifier, simuler, chiffrer la solution retenue : environnement de l'affaire, mise en œuvre de l'affaire

Normes et réglementation = S'inscrire dans l'environnement normatif d'une affaire du secteur privé ou public pour en assurer la qualité et la sécurité : prévention et gestion des risques, démarche qualité, marchés publics, résolution de litiges

Adaptation sectorielle = Vérifier l'adéquation et la compatibilité des matériaux mis en œuvre en termes de faisabilité, conception, étude de structure, planification et résolution de problèmes : technologies, bureau d'études, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre

Projet tuteuré = Travailler en groupe sur une problématique reproduisant la conduite d'une affaire

Alternance = Evaluation par le tuteur d'entreprise de l'aptitude de son alternant à mener une affaire en autonomie.

Validité des composants acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'Universitaires et de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'Universitaires et de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'Universitaires et de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'Universitaires et de professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury spécifique composé d'Universitaires et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juin 2011 n° 2011-0015

Arrêté relatif à l'habilitation de l'Université Jean Moulin - Lyon III à délivrer les diplômes nationaux de Licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Demande de création 2011

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'IAE Lyon](#)

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

IAE Lyon - Université Jean Moulin - Lyon 3

Manufacture des Tabacs - 6 cours Albert Thomas - 69008 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE Lyon - Université Jean Moulin - Lyon 3 Manufacture des Tabacs - 6 cours Albert Thomas - 69008 Lyon

Sup'LA MACHE - 69, boulevard Jean XXIII - 69373 LYON Cedex 08

Historique de la certification :